



Accompagner l'ancrage territorial : une voie d'ESSisation des dynamiques entrepreneuriales locales ?

QUATRE TRAVAUX ÉTUDIANTS POUR SAISIR LE CONTENU DE LA CONFÉRENCE !

Dans le cadre de leurs cours, les étudiant.es du M1 ESS ont réalisé différents formats de synthèse de cette dernière conférence du cycle des Mardis de l'ESS.

Vous retrouverez ci-dessous :

- ✿ la présentation des deux exemples présentés par Alter'incub lors de la conférence.
- ✿ la lettre d'un incubateur à destination d'une collectivité territoriale sur leur rôle dans l'ancrage territorial
- ✿ les enjeux de l'ancrage territorial pour un porteur de projet
- ✿ un exemple de parcours de formation et d'accompagnement à l'ancrage territorial

PRÉSENTATION DE LA CONFÉRENCE

Alors que le rapprochement entre l'entrepreneuriat social et l'ESS a été institutionnalisé, l'ESS est de plus en plus promue comme une forme d'entrepreneuriat susceptible de constituer une réponse aux défis sociétaux. Ainsi, des programmes d'incubation et d'accompagnement entrepreneurial, dédiés à l'ESS, se sont récemment développés. Cette inflexion entrepreneuriale est souvent associée à une dilution de la vocation réformatrice et de la capacité de subversion de l'ESS.

Dans une perspective différente, l'objectif de ce mardi de l'ESS sera de questionner la capacité de ces programmes d'accompagnement à ESSiser les dynamiques entrepreneuriales locales (donc à amener des porteurs / porteuses de projets à entreprendre selon les valeurs et principes de l'ESS) mais aussi à faire valoir leur différence au sein de l'écosystème entrepreneurial, face à la concurrence d'incubateurs digitalisés et à l'intérêt grandissant des structures d'accompagnement entrepreneurial « classiques » pour les projets porteurs d'innovation sociale.

Plus spécifiquement, nous traiterons de l'accompagnement à l'ancrage territorial. En effet, si l'ancrage territorial fait partie de la définition intrinsèque des projets de l'ESS, il ne va pas de soi en phase d'émergence. Alors que l'organisation n'est pas créée et est dans une phase de construction de sens, la différence entre projets entrepreneuriaux de l'ESS et de l'économie classique est bien ténue. L'ancrage territorial pourrait permettre l'ESSisation des projets entrepreneuriaux (analyse fine et territorialisée du besoin social, modes de régulation davantage coopératifs avec les autres acteurs du territoire, construction d'une gouvernance collective, production d'une vision partagée du territoire, etc.).

Comment aider des porteurs de projets à mobiliser, réinterpréter et construire les ressources du territoire ? Comment développer la légitimité du projet auprès des acteurs du territoire ? Comment les associer à sa co-construction ? Quels peuvent être les rôles d'un tiers dans ces interactions entre porteurs / porteuses de projet de l'ESS et territoire ? Est-ce que les incubateurs de l'ESS ont une façon singulière d'accompagner l'ancrage territorial ?

Cette thématique sera abordée sous différents angles en croisant les résultats des travaux du Groupe de travail « Territoires, ressources et ESS » de la Chaire ESS et les récits d'expériences de deux structures d'accompagnement de l'ESS : Alter'Incub de l'URSCOP AURA et Ronalpia.

EXEMPLE DE PROJETS ACCOMPAGNÉS À L'ANCRAGE TERRITORIAL

Clochette :

Situé en haute vallée de l'Ouvèze dans la Drôme, le projet Clochette a pour objectif de préserver un dernier commerce multi-service en tant que moteur de liens sociaux et de solidarités. C'est un espace de vie participatif où chacun·e est invité·e à contribuer, que ce soit dans la préparation des repas, l'organisation d'événements ou la gestion de l'épicerie. Clochette se structure autour de trois activités principales : épicerie, bar et cantine.

A la suite de la fermeture de l'épicerie du clocheton, faute de repreneurs à la suite du départ à la retraite de l'ancienne gérante, également propriétaire des locaux, un collectif citoyen s'est mobilisé pour lancer un appel à reprise. Marie Huvenne, parapentiste et ancienne maîtresse de maison aux Petites Cantines, a répondu à cet appel et pilote, avec le soutien d'un groupe d'habitants, un projet d'épicerie-bar-restaurant incluant une composante ambulante. La réussite du projet dépend largement de l'approbation des trois municipalités de la vallée et implique d'établir une relation de confiance avec les résidents, bien que la personne porteuse du projet ne soit pas originaire du territoire.

Le projet Clochette met donc en lumière l'importance de l'ancrage territorial pour le bon fonctionnement économique et la pérennité d'une structure sociale. Les acteurs partenaires sont différemment pris en compte au vu de leur ancrage territorial dans l'espace rurale ou urbain. Les projets d'innovations sociales sont dépendants des orientations et des subventions des politiques publiques.

EXEMPLE DE PROJETS ACCOMPAGNÉS À L'ANCRAGE TERRITORIAL

AURA Chanvre :

Une coopérative opérant dans la région Auvergne Rhône Alpes, qui se consacre à la restauration d'une filière de chanvre textile. Son approche implique la création d'un réseau d'agriculteurs engagés dans la culture du chanvre et de professionnels du textile souhaitant utiliser du fil de chanvre français. La mise en place d'une chanvrière locale sous forme de SCIC facilitera le défibrage des pailles pour les marchés textiles et l'extraction de la chènevotte pour les marchés du BTP.

En option, le projet Chanvr'air, soutenu par AURA Chanvre et financé par la CNR, l'Agence de l'Eau, la Métropole de Lyon et Place de l'Emergence, mène des tests agricoles pendant 3 ans en collaboration avec cinq exploitations agricoles dans l'Ain, le Rhône et l'Isère. Actuellement, 63 hectares de cultures de chanvre sont en cours. Des essais textiles, en partenariat avec Ardelaine, une SCOP en Ardèche, visent à développer un fil mêlant fibre de laine et de chanvre pour la création ultérieure d'un textile. L'objectif principal est d'établir des partenariats solides et durables avec les acteurs de la filière dans la région.

Nous trouvons que les projets présentés par Alter Incub et les initiatives soutenues, comme Clochette et AURA Chanvre, illustrent parfaitement les principes et les défis de l'ancrage territorial. L'approche d'Alter Incub, en tant qu'incubateur de projets socialement innovants, montre une volonté de favoriser l'émergence de solutions collaboratives et solidaires.

En résumé, ces projets offrent des perspectives concrètes sur la façon dont l'économie sociale et solidaire peut répondre aux besoins locaux, favoriser la durabilité, et promouvoir la coopération entre divers acteurs. Cependant, il est essentiel de rester conscient des défis liés au financement, à la réglementation, et à la mobilisation communautaire pour assurer le succès à long terme de ces initiatives.

ALTER-INCUB : Incubateur de projet socialement innovant créé en 2007 à Montpellier et qui se focalise sur les formes coopératives, ils ont 4 incubateurs régionaux notamment Auvergne Rhône Alpes, Centre Val de Loire, Occitanie méditerranée et Occitanie Pyrénées.

EXEMPLE DE COURRIER COLLECTIVITÉS LOCALES

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous écrire en tant que directeur de l'incubateur ESSentiel. Notre structure a pour mission première d'accompagner des projets socialement innovants sur un territoire donné tout en promouvant l'insertion professionnelle de personnes en situation d'exclusion de l'emploi. Pour cela, nous sommes désireux de renforcer l'ancrage territorial des projets que nous accompagnons sur votre territoire.

L'ancrage territorial consiste à créer des interactions et des coopérations durables entre les différents acteurs d'un territoire qu'ils s'agissent d'entreprises, de coopératives, d'associations tout en créant collectivement des ressources spécifiques et localisées permettant une longue période de sédentarité de ces structures.

Si nous vous sollicitons, c'est parce que nous croyons que l'appui des collectivités territoriales est indispensable à la réussite d'un ancrage territorial. La collectivité territoriale est le premier animateur d'un territoire par la proximité qu'elle a avec les citoyens et les entreprises mais également par la dynamique que peut impulser une politique publique sur un territoire.

Nous vous proposons de passer un partenariat entre notre incubateur et votre territoire afin de créer un incubateur "ESS'entiel" dans votre ville. Nous allons à présent développer les avantages de l'ancrage territorial. Ces bénéfices profitent à tous les acteurs du territoire (particuliers ou institutionnels) mais dans votre cas nous allons démontrer qu'il peut aussi s'avérer être un outil efficace pour mener des politiques publiques ambitieuses et novatrices.

En premier lieu, l'avantage d'avoir un incubateur dans son territoire passe par sa capacité à ancrer territorialement des projets et des structures. L'ancrage territorial permet de faciliter la compréhension des besoins locaux aussi bien pour les porteurs de projets actuels et futurs ainsi que pour les structures. Le rôle d'un incubateur comme le nôtre est également de favoriser l'ESSisation des projets entrepreneuriaux. Ce renforcement des valeurs de l'ESS permet en somme de consolider un système déjà existant en favorisant l'interdépendance des acteurs d'un territoire. Ce qui à terme, augmente la pérennité économique des projets dans un environnement concurrentiel et rend le territoire attractif pour d'autres projets de l'ess. Par la suite une logique de clusterisation peut voir le jour ce qui permettra de créer un bassin d'emploi plus dynamique.

L'insertion réussie dans un territoire permet de fidéliser les liens avec les usagers et bénéficiaires, d'élargir son réseau, de mobiliser des bénévoles, de tisser de nouveaux partenariats. Par exemple, l'incubateur Alter'Incub, accompagne un commerce multi-services (épicerie, bar et cantine) dans la vallée de l'Ouvèze, dans la Drôme. Ce lieu, ancré territorialement, permet de créer du lien social entre toutes les parties prenantes. En effet, il est ouvert au public et chaque bénéficiaire est le bienvenu pour s'investir dans le projet notamment en servant au bar. Un tel projet représente la logique d'ESSisation du territoire qu'apporte un incubateur comme le nôtre. En effet, il permet de créer de la solidarité entre les acteurs locaux et à terme peut être source de création de partenariats entre ces derniers.

Lorsqu'un territoire est ESSisé et que la coopération des acteurs est facilité par un intermédiaire comme le nôtre alors ce territoire devient un lieu d'expérimentation de l'innovation sociale. Ce qui peut faciliter son appropriation par les acteurs sociaux et les pouvoirs publics. L'innovation sociale permet aussi de rendre un projet légitime lorsque ce dernier a fonctionné sur un autre territoire. L'ancrage territorial permet donc de produire et d'observer l'innovation sociale, de par le caractère spécifique des ressources produites sur le territoire en lien avec les besoins du territoire. Il favorise donc l'économie circulaire en créant des emplois locaux pérennes et non délocalisables.

Toutefois, il est nécessaire de considérer les limites de l'ancrage territorial.

En effet, il ne permet l'obtention que de ressources ou d'informations d'un territoire particulier qui parfois, ne correspondent pas forcément aux besoins des structures. Ce n'est par conséquent pas forcément adapté à toutes les structures. L'ancrage territorial est largement dépendant des politiques territoriales. Il ne peut correctement se développer sans une certaine coordination avec l'agenda politique local. De plus, des milieux peuvent être hostiles au travail collectif, un soutien de la part d'une collectivité territoriale peut contribuer à transformer les pratiques des acteurs et à s'ouvrir à la coopération.

Enfin, un fort ancrage peut également être vu comme un frein à la duplication et à l'extension dans d'autres territoires car l'organisation est alors trop spécifique et non adaptée.

IMPORTANCE DE L'ANCRAGE TERRITORIAL POUR UN PORTEUR DE PROJET

PAR RAPPORT À	CARACTÉRISTIQUES ET OBJECTIFS	UTILITÉ
<p>Développement du territoire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développer des innovations sociales • Mobiliser le capital humain • Développement local • Promotion du territoire 	<p>Participation au développement territorial</p> <p>Il est important de mettre en œuvre le développement local avec des activités économiques pour contribuer à la création d'emplois, à la promotion des investissements et à la prospérité. De même, la consolidation de bonnes chaînes de valeur permet de tirer parti de toutes les ressources disponibles pour connecter les producteurs et les autres secteurs de la région.</p>
<p>L'écosystème (politique et gouvernance)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Légitimité sur le territoire • Développer des initiatives • Faire grandir d'autres projets • Faire valoir sa différence au sein de l'écosystème entrepreneurial • Être proche des pouvoirs publics • Présence lors d'événements d'acteurs locaux 	<p>Présence utile dans l'écosystème entrepreneurial</p> <p>Il est important de promouvoir la participation à la prise de décision locale pour les faire converger dans son intérêt et celui du projet ; lorsque les gens sont impliqués dans la dynamique du territoire, la participation politique augmente.</p>
<p>Acteurs (culturel et social)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Nouer des partenariats avec des acteurs locaux • Logique de coopération • Partage de connaissance • Constitution d'un réseau • Interaction des acteurs 	<p>Identité locale et cohésion sociale</p> <p>Il est important d'être proche des acteurs territoriaux. Par acteurs, on entend toutes personnes impliquées à l'intérieur du projet, apportant des ressources pour le développer ou le faire progresser. La constitution d'un réseau permet de s'intégrer localement et de favoriser l'interaction entre tous les acteurs dans une logique de coopération et de partenariats.</p>

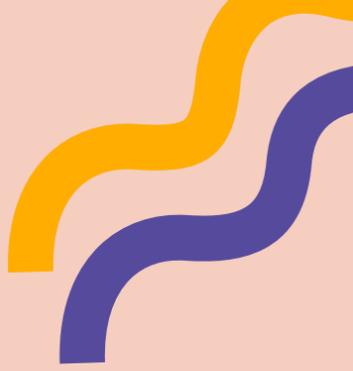
IMPORTANCE DE L'ANCRAGE TERRITORIAL POUR UN PORTEUR DE PROJET

PAR RAPPORT À	CARACTÉRISTIQUES ET OBJECTIFS	UTILITÉ
<p>Parties prenantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution et fédération d'une communauté 	<p>Constitution d'une communauté</p> <p>Ancrer territorialement son projet permet de se faire connaître et reconnaître, de constituer et fédérer une communauté pour se développer et se stabiliser. Cette notoriété permet de faire reconnaître le projet au-delà des parties prenantes et permet d'ouvrir son horizon à d'autres bénéficiaires potentiels.</p>
<p>Au projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Stabilité de l'organisation • Durabilité du projet • Revendication appartenance et croyances • Acteur de la transition durable des territoires 	<p>Pérennité du projet</p> <p>Un ancrage territorial permet à l'organisation de se stabiliser en revendiquant son appartenance à une communauté et son rôle au sein de celle-ci.</p>
<p>La gestion du projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La création et / ou la mutualisation de ressources • Compréhension de la communauté • Capacité de donner une réponse locale adaptée pour satisfaire les besoins • Meilleure compréhension du besoin 	<p>L'appréhension et les réponses aux besoins d'une communauté</p> <p>L'ancrage territorial permet de faciliter la gestion et le développement du projet. Il permet d'appréhender au mieux les besoins de la communauté pour proposer une solution adaptée et efficace. La mutualisation de ressources et / ou la création de ressources est l'une des conséquences d'un rapprochement territorial.</p>

L'ANCRE



L'ancrage territorial est un processus facilitant l'Essisation de vos projets entrepreneuriaux.



STEP 1

Étude de l'environnement

- **Accompagnement à l'appréciation de votre environnement :**
 - Analyse des acteurs et des dispositifs présents sur le territoire
 - Analyse des potentiels besoins non satisfaits sur le territoire
- **Accompagnement à la définition de votre projet :**
 - Définir les contours de votre projet
 - Se différencier par rapport à la concurrence
 - Tester votre projet

Outils :

- Établir un diagnostic avec des **experts** dans votre domaine
- Préparer son Pitch en **séance collective**
- **Visiter des structures** avec un ancrage territorial fort
- Concevoir **une cartographie** du territoire

Expliciter

Comprendre

Mise en place sur le territoire

STEP 2

- **Développement des partenariats**
 - Collectivités locales, associations etc..
 - Les potentiels financeurs (à conquérir)
- **Engagement des acteurs locaux**

Outils :

- Travailler votre projet en **formations collectives** (Ateliers participatifs, intervenants atypiques, experts de la mobilisation citoyenne)
- **Échanger** avec les participants (co-construction, tutorats)
- **Enquêter** auprès des bénéficiaires / usagers du territoire

échanger

Questionner

STEP 3

Suivi de projet

S'assurer de la pérennité de la structure

- **Au niveau économique**
- **Au niveau du territoire :**
 - Maintient ou/et évolution des partenariats
 - Développer/maintenir sa proximité avec les acteurs locaux
 - Rester attentif aux besoins changeants du territoire et s'adapter si besoin

Outils :

- Organiser des **réunions** collectives régulières (entre les parties prenantes- **retour d'expérience**)
- **Sensibiliser** le territoire (communication digitale, interventions, etc..)
- Développer et renforcer vos **partenariats** (proposer des évaluations régulières, redéfinir l'objectif partagé en réunion)

